

**Intervention D. GIBBES**

**371ème anniversaire du Traité de Concordia**

**Samedi 23 mars 2019**

Madame la Préfète déléguée auprès du représentant de l'Etat dans les collectivités de Saint Barthélemy et Saint-Martin,

Your Excellency Governor Holiday,

Honorable President of the Parliament of Sint Maarten,

Honorable Prime Minister of Sint Maarten and the Council of Ministers,

Chers vice-présidents et membres élus du conseil territorial de Saint-Martin,

Mesdames et Messieurs les représentants des forces de police,

Mesdames, Messieurs,

**Bonjour à tous,**

Je tiens à vous remercier d'avoir répondu présents à notre invitation à cette cérémonie marquant le 371<sup>ème</sup> anniversaire du Traité de Concordia.

Je salue l'initiative de ma 1<sup>ère</sup> Vice-présidente, Valérie DAMASEAU, qui porte dans son cœur cette coopération renforcée entre les deux parties de notre île.

Je sais qu'elle attache une attention particulière à ce que nous travaillions main dans la main, notamment pour le développement touristique de l'île. Elle a donc souhaité faire évoluer cette cérémonie officielle qui viendra marquer chaque année la commémoration du traité fondateur de ce territoire.

Enfin, je remercie toutes celles et tous ceux qui ont pris part à cet évènement. Je salue en particulier les jeunes de Saint-Martin et Sint-Maarten ainsi que nos sportifs qui se sont une nouvelle fois impliqués pour la célébration de ce 23 mars.

\*\*\*

Le Traité de Concordia a été rédigé et adopté au 17<sup>ième</sup> siècle, dans un contexte historique très particulier, et c'est probablement ce que les Saint-Martinois en ont fait à travers l'histoire qui lui donne aujourd'hui sa légitimité et l'importance qu'il revêt à nos yeux.

Libre-échange et solidarité, tels sont les deux principes entérinés par le Traité de Concordia en 1648. Depuis, nos concitoyens confirment au quotidien l'adage « One island, one people ».

La philosophie de notre traité fait en effet partie intégrante de nos racines, de nos vies. Nous nous sommes construits dans ses valeurs. Saint-Martin a toujours été à nos yeux un seul et même territoire. C'est ainsi que nous vivons notre île au jour le jour.

\*\*\*

En tant que décideurs, dirigeants de nos territoires, nous ne sommes pas réunis ce matin pour un simple devoir de mémoire. Ce qui nous unit en ce 23 mars c'est la volonté de faire vivre ce Traité de Concordia, de lui donner du sens aujourd'hui en 2019.

Si le Traité de Concordia a instauré parmi la société saint-martinoise les valeurs d'unité, de liberté et de solidarité, nos institutions ont pendant trop longtemps coexisté, côte à côte, sans incarner ce destin commun pourtant parfaitement assimilé par la population.

C'est en nous donnant les moyens d'une coopération renforcée autour de projets structurants que nous ferons vivre le Traité, 371 ans après sa signature. Les travaux engagés dans le cadre de la collaboration Quadripartite illustrent cette volonté d'unir nos politiques, dans le respect de chacun, pour poursuivre des objectifs communs de développement.

Monsieur le Gouverneur, Madame la Préfète, je tiens d'ailleurs à saluer l'implication de l'Etat français et du Royaume des Pays-Bas qui prennent pleinement part aux discussions aux côtés du gouvernement de Sint-Maarten et de la Collectivité de Saint-Martin.

Enfin, vous le savez, je profite toujours d'une de nos rencontres officielles pour le rappeler : la mise en place du United Congress, comme institution politique commune, ouvrirait une nouvelle page de notre histoire comme ce fut le cas avec le Traité de Concordia en 1648.

Alors en ce 23 mars, n'oublions pas nos responsabilités vis-à-vis des générations futures : affirmons et donnons du sens à la singularité de Saint-Martin dans un élan collectif.

Je vous remercie.